

LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION

DEFINITION

- L'innovation se définit comme l'ensemble des démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales qui aboutissent ou sont censé aboutir à la réalisation des produits ou procédés technologiquement nouveaux ou améliorés.

(Manuel d'Oslo-OCDE)



Innovation=nouvel objet ou nouveau process

DEUX GRANDES FAMILLES **D'INNOVATIONS**

□ L'INNOVATION PONCTUELLE (AMELIORATION)

- Nait dans les départements R&D des entreprises
- Si conception ailleurs elle est vite récupérée par une entreprise
- L'offre et la demande existent
- Les clients sont identifiés
- Ils connaissent les produits et les concurrents
- Risque réduit

□ L'INNOVATION RUPTURE

- Nait dans les centres de recherches et laboratoires
- Nécessite la création d'une entreprise (Start Up)
- Agit dans un contexte de forte rupture technologique
- Le produit et le marché sont à créer
- La réponse du consommateur est incertaine
- Risque élevé

⇒ Plus la rupture technologique est forte, plus le risque est élevé.

⇒ Plus le risque est élevé plus le financement se fait rare et plus l'Etat doit intervenir

POURQUOI ON FINANCE **L'INNOVATION?**

- Pour une entreprise ou une économie, l'innovation est le moyen le plus rapide d'acquérir un avantage compétitif.
- Les pouvoirs publics financent l'innovation pour créer plus de richesses dans le pays.
- Les entreprises et les investisseurs privés ou institutionnels qui financent l'innovation s'attendent à réaliser de fortes plus values.

QUI FINANCE L'INNOVATION?

L'ENTREPRISE

- Dans les pays de l'OCDE, le financement le plus utilisé provient des ressources internes des entreprises (70%).
- Le risque lié à l'innovation est réduit car l'entreprise qui lance une innovation, existe et est souvent parmi les plus performantes dans le secteur d'activité.
- Elle est donc assez outillée pour évaluer les chances de succès du produit innovant.
- Ses performances antérieures et son historique bancaire encouragent les banques à contribuer au financement de l'innovation.

LE FINANCEMENT PUBLIC

FINANCEMENT INDIRECT

- Centre de recherches des universités et Instituts.
- Exonération fiscales à la souscription dans les fonds
- Avantages fiscaux et financiers aux entreprises

FINANCEMENT DIRECT

- RITI
- PIRD
- VRR
- APRI

□ Le RITI: Régime d'Incitation à l'innovation dans le domaine des Technologies de l'Information)

- Création: 1998
- Montant maximum de l'investissement: 500.000Dinars (création ou extension)
- Le RITI participe au capital de la société dans la limite de 49% ou 120.000DT au maximum
 - 49% SICAR
 - 49% RITI
 - 2% Promoteur

2000-2007:

- Les SICAR ont présenté 23 dossiers au RITI soit en moyenne 3 projets par an
- 17 projets ont été approuvés par le RITI soit en moyenne 2 par an
- Total financement 1.1 Millions de dinars
- Soit un ticket moyen d'entrée de 64.000 dinars

□ LA PIRD: Prime d'Investissement à la recherche et développement

- Créée en 1994, mise en place en 1995.
- Concours financiers:
 - 50% du coût total des études avec un plafond de 25.000DT
 - 50% du coût de réalisation et essais techniques de prototype (maximum 100.000DT)
- Une dizaine de dossiers par an en moyenne en ont fait la demande
- Cinq primes par an, en moyenne, sont accordées
- La prime est accordée à la société

□ LA VRR: valorisation des résultats des recherches

- Créée en 1992
- Vise à favoriser un transfert d'innovation pouvant déboucher sur une exploitation industrielle.
- Le financement est accordé à l'organisme de recherche sur une durée maximale de 3 ans
- Les dépenses prises en compte sont souvent des dépenses de recrutement (ingénieurs, chercheurs, techniciens), des études de faisabilité, les tests, les frais de dépôt de brevets, la réalisation de prototype.
- De 1992 à 2006: 75 projets ont été financés soit une moyenne de cinq par an.
- Montant global des financements 7,7 millions de dinars soit un ticket moyen de 100.000 Dinars

LES BANQUES

- Compte tenu du risque élevé lié à l'innovation et à la Start Up, elle-même, les banques ne financent pas ce genre d'entreprises.
- Le financement bancaire peut intervenir lors du 2^e tour c'est-à-dire à la phase d'industrialisation quand le produit (offre) et la demande (marché) ont été bien identifiés et le risque réduit.

LE CAPITAL RISQUE

- Comme son nom l'indique, le capital risque devrait constituer la source **naturelle** du financement de l'innovation.
- En fait, peu de projets sont financés par le capital risque en Tunisie pour les raisons suivantes:
 - Risque élevé lié à l'innovation
 - Risque lié aux capacités du porteur de projet
 - Difficultés au niveau de l'étude de marché et de l'évaluation de l'innovation.
 - Faiblesse (manque) de fonds propres du porteur de projet
 - Enfin, peu de demandes de financement

LES FONDS D'AMORÇAGE

- Deux fonds d'amorçage ont été créés en Tunisie:
 - **IKDAM I** (avril 2006), capital 1 Million de DT
 - **Phenicia Seed Fund** (Septembre 2006) capital 10 Millions de DT
- Projets financés:
 - **IKDAM I** :9 projets ; ticket moyen: 100.000DT
 - **Phenicia Seed Fund**: 4 projets; ticket moyen: 300.000DT
- Les fonds d'amorçage sont dédiés au financement de l'innovation. Ils interviennent en fonds propres.
- le fonds d'amorçage aide les porteurs de projet à:
 - Exploiter les brevets d'invention
 - Achever l'étude technique et économique du projet,
 - Développer le processus technologique du produit avant la phase commercialisation,
 - Achever le schéma de financement.
 - Assister le porteur de projet dans la création de la société

LES BUSINESS ANGELS

- Ailleurs très utiles, et plus ou moins actifs selon les pays, les Business angels font défaut en Tunisie.
- Dans les pays Anglo-Saxons, où ils sont plus actifs et présents, ils agissent en même temps que les fonds d'amorçage et souvent en partenariat avec eux.
- Généralement, le business angel est quelqu'un qui sait prendre des risques, qui a une bonne expérience du monde des affaires et de la gestion d'entreprise. Ils peut être très utile à la Start Up.
- Les fonds d'amorçage en Tunisie étant de création récente. Il faut espérer que dans les prochaines années, ils parviendront à créer un réseau de Business Angels.

LES DIFFICULTÉS DU
FINANCEMENT DE
L'INNOVATION

BILAN DE FINANCEMENT DE **L'INNOVATION**

Source de financement	Nombre de Projet	Ticket Moyen	Total
RITI/Sicars	22	64 000	1 408 000
PIRD	65	125 000	8 125 000
VRR	75	100 000	7 500 000
Fonds d'amorçage	13	162 000	2 106 000
TOTAL	175	-	19 139 000

- Le bilan paraît très modeste si on prend comme date de référence l'année 1992 (création du premier mécanisme d'incitation: la VRR). Cela donne une moyenne sur la période (16 ans) de 11 projets par an pour un investissement global annuel de 1.200.000DT
- La PIRD et la VRR qui sont plus au moins des mécanismes adossés à l'entreprise représentent plus de 80%.
- Qui rendre responsable de ce bilan? Les mécanismes d'incitation (leurs modes d'action ou de gestion) ou le déficit en porteurs de projets?

QUELQUES INDICATIONS

- En moyenne 50 brevets par an déposés par des résidents durant la dernière décennie.
- En moyenne 220 brevets par an déposés par des non résidents durant la même période
- En moyenne 11 projets par an ont été financés durant la même période.
- Le nombre des brevets Tunisiens est très faible. Et les brevets ne peuvent pas tous déboucher sur la création d'une entreprise.
- Difficultés au niveau de la réalisation des études (nouvelles technologies).
- Peu d'experts pour évaluer le savoir faire technologique (commissaires aux apports)

- Faiblesse (manque) de fonds propres du porteur de projet (peut être l'APRI)
- Difficile d'atteindre le 50%50% (promoteur-fonds d'amorçage).
- Le porteur de projet a peur d'être dépossédé de son innovation.

⇒ Refus du Business Angel.

